

LES APPELS À PROJETS AU CCA-BTP

« Assurer l'acquisition et la valorisation des compétences socioprofessionnelles des jeunes souhaitant intégrer un métier du BTP »





SOMMAIRE

Rappel de la thématique du projet

Assurer l'acquisition et la valorisation des compétences socioprofessionnelles des jeunes souhaitant intégrer un métier du BTP.

- 1 PRÉSENTATION DU CCCA-BTP ET DES APPELS À PROJETS
- 2 COMPETENCES, DEFINITION COMMUNE
- 3 OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS
- 4 DURÉE ET BUDGET DE L'APPEL À PROJETS
- 5 BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS
- 6 MODALITÉS/PROCESSUS DE REPONSE POUR CET APPEL À PROJETS
- 7 CRITERES D'EVALUATION POUR LA SELECTION DU PROJET
- 8 CONSTITUTION DES DOSSIERS DE RÉPONSES
- 9 CALENDRIER ET CONTACT





1 PRÉSENTATION DU CCCA-BTP ET DES APPELS À PROJETS

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est un organisme à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics.

Géré et financé par les professionnels du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP développe depuis près de 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance.

Il accompagne les organismes de formation, pour développer et promouvoir leur activité et accroître leur performance.

L'expertise du CCCA-BTP en fait un acteur unique et un interlocuteur privilégié. Il est capable d'accompagner l'ensemble des acteurs du secteur de la construction, pour former les apprenants aux métiers du BTP, pour répondre aux besoins en compétences et qualifications professionnelles des entreprises du secteur de la construction et pour anticiper les évolutions à venir.

C'est dans ce contexte que le CCCA-BTP lance

L'appel à projet « Assurer l'acquisition et la valorisation des compétences socioprofessionnelles des jeunes souhaitant intégrer un métier du BTP »





COMPÉTENCES UNE DÉFINITION COMMUNE

Un ensemble de savoir-faire technique, communicationnel, organisationnel et relationnel.

Une compétence se mobilise dans une situation donnée.

Une compétence sera ici considérée comme un savoir-faire (des ressources) qui est transférable.

Les compétences socioprofessionnelles sont une composante de la compétence professionnelle. Ce sont les autres savoir-faire non techniques







3

OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

Cet appel à projet doit permettre de cerner les éléments des compétences socioprofessionnelles et de concevoir leurs modalités d'acquisition pour les apprentis.

Finalité: Concevoir une ou des modalités de formation pour les apprentis ainsi que des modalités d'accompagnement des maîtres d'apprentissage et de la communauté éducative pour valoriser les compétences socioprofessionnelles et sécuriser le parcours d'insertion de l'apprentis.

- Définir et mettre en place des activités pour aider les apprentis à acquérir des comportements attendus en lien avec le cadre commun (CFA, Entreprise/Chantier);
- Produire des supports et/ou des outils pour accompagner l'acquisition et la valorisation des compétences socioprofessionnelles pour les apprentis;
- Proposer des actions de remédiation pour les jeunes rencontrant des difficultés sur le champ des compétences socioprofessionnelles;
- S'appuyer sur l'existant, identifier et utiliser des ressources déjà disponibles ou expérimentées dans votre environnement actuel sera un plus ;
- Proposer une modalité de diffusion en guise de partage d'expériences et d'acculturation





DURÉE ET BUDGET DE CET APPEL PROJETS

Durée

Cet appel à projets est ouvert du 30/09 /2021 jusqu'au 09/11/2021 à 20H.

Budget

Le budget maximum alloué n'excède pas 200 K€ par projet.

Pour rappel, la charge financière du CCCA-BTP n'excède pas les 2/3 du budget total du projet.

Le 1/3 restant est pris en charge en cofinancement et/ou en autofinancement par le porteur du projet.

Ces éléments devront être clairement identifiés dans le budget présenté dans le dossier de réponse.







BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS

- Toute structure est éligible au dépôt d'un ou plusieurs projets dans le cadre des appels à projets à la condition stricte que leur projet entre dans les champs d'application des missions du CCCA-BTP à savoir le développement de la formation professionnelle initiale, notamment de l'apprentissage, et de la formation professionnelle continue dans les métiers des professions du bâtiment et des travaux publics.
- Ainsi toute structure est en capacité de proposer un projet et doit être également en capacité de justifier que celui-ci est économiquement viable.
- Le CCCA-BTP encourage les candidatures groupées notamment avec des partenaires et des entreprises du secteur du BTP.





MODALITÉS/PROCESSUS DE REPONSE À CET APPEL À PROJETS

- Dès la parution de l'appel à projets soit le 30/09 /2021, la structure éligible adresse au CCCA-BTP son dossier de réponse dans les délais impartis à savoir jusqu'au 09/11/2021 à 20h.
 - Les projets reçus hors délais et/ou incomplets, au regard des pièces demandées dans le cahier des charges, sont réputés inéligibles, et à ce titre ne seront pas analysés.
 - Dès la fin du délai d'ouverture de l'appel à projets, une commission de présélection évalue l'éligibilité des dossiers réponse et sélectionne les projets selon des critères d'évaluation clairement définis.





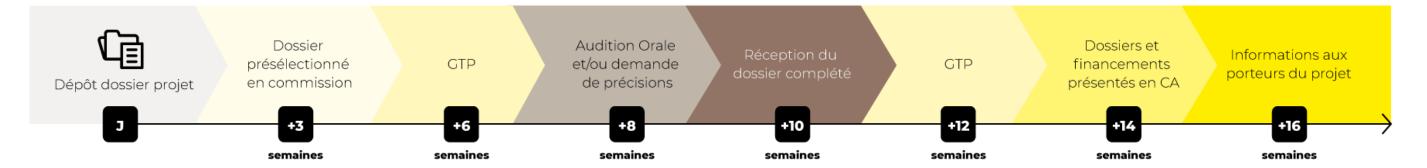


RAPPEL DU PROCESSUS DE SÉLECTION





HYPOTHÈSE 2 DOSSIER RETENU AVEC PRÉSENTATION ORALE ET/OU DEMANDE DE PRÉCISIONS



HYPOTHÈSE 3 DOSSIER NON RETENU







CRITERES D'EVALUATION POUR LA SELECTION DU PROJET

- Qualité et performance du projet, sa conformité aux périmètre et objectifs de l'appel à projet mentionnés dans le cahier des charges /20 points
- Caractère innovant du projet au sens de celui envisagé par le CCCA BTP /15 points
- Calendrier et rétroplanning de la conception, de la réalisation et de la mise en exploitation du projet et de ses productions ainsi que l'équipe projet pressentie /15 points
- Perspectives de démultiplication, de diffusion et de valeur ajoutée du projet et de ses productions /25 points
- Budget prévisionnel et éléments permettant de sécuriser le déploiement du projet y compris la part d'auto-financement/co-financement /25 points







CONSTITUTION DES DOSSIERS DE RÉPONSES

- Le dossier complet de réponse doit comporter :
 - un dossier projet intégrant :
 - La présentation complète du projet;
 - L'équipe projet pressentie;
 - Un calendrier du projet et de ses actions;
 - Le budget détaillé (utiliser le modèle présenté en annexe du cahier des charges);
 - Le plan de financement;
 - La fiche synthétique du projet complété (utiliser le modèle présenté en annexe du CDC).
 - 6 . . .
 - les pièces administratives demandées dans la partie 1 du règlement de consultation ainsi que dans l'espace Candidat du site <u>www.appels-a-projets-cccabtp.fr</u>







CONSTITUTION DES DOSSIERS DE RÉPONSES (suite)

- Les projets devront impérativement être déposés complets sur la plateforme d'appels à projets du CCCA-BTP à l'adresse <u>www.appels-a-projets-cccabtp.fr</u> avant la date et l'heure d'échéance prévues pour chaque appel à projet.
- Après la date et l'heure prévues dans le cahier des charges et sur la plateforme, aucun dépôt ne pourra être fait, la plateforme ne l'autorisant pas. Aucun dossier envoyé par mail ni voie postale ne sera téléchargé ni étudié.
- Les documents financiers et administratifs demandés dans le cahier des charges devront être déposés sur l'Espace candidat de la plateforme d'appels à projets. Chaque porteur de projet devra créer son Espace candidat pour pouvoir candidater aux appels à projets du CCCA-BTP.
- Un guide de création de l'Espace candidat est à disposition sur simple demande à l'adresse : cellule.aap@ccca-btp.fr







CALENDRIER ET CONTACT

Calendrier

La commission de présélection : 19/11/2021

La présentation en GTP : 23/11/2021

La présentation en Conseil d'administration : 14/12/2021

Une convention de subventionnement sera adressée pour signature

Contact

- cellule.aap@ccca-btp.fr
- Pour toute information relative à la création du compte, à la connexion et au dépôt matériel de votre dossier sur la plateforme appels à projets, vous pouvez contacter : fanny.belguise@ccca-btp.fr





Pour plus d'informations, contactez le CCCA-BTP

19, rue du Père Corentin 75 014 Paris

www.ccca-btp.fr









